

BENZYLE ETHANOATE

15A724.100M - 15A724.1609

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010 Version 1 - Date de révision 01.07.2016 Date d'impression : 16.01.2017

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Benzyle éthanoate
Code Produit : 15A724.100M – 15A724.1609

Numéro CAS : 140-11-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire

Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SORDALAB

15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES

Téléphone: +33 (0)1 69 92 26 72 Fax: +33 (0)1 69 92 26 74

Adresse e-mail : chimie@sordalab.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 3, H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Aucun

Mention d'avertissement

Aucune

Mention de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Informations Additionnelles sur les Dangers Aucun(e)



2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

 $\begin{array}{lll} \mbox{Synonyme}: & \mbox{Benzyle acétate} \\ \mbox{Formule}: & \mbox{C_9H}_{10}\mbox{O_2} \\ \mbox{Poids moléculaire}: & 150.17 \mbox{ g/mol} \\ \end{array}$

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration
Benzyle éthanoate			
N° CAS	140-11-4	Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412	≤ 100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

Faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau (maximum 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

5.4 Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.



SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple de la vermiculite. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé. Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle. Voir section 7.1.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total Matériel: Caoutchouc butyle Épaisseur minimum: 0,7 mm Délai de rupture: 480 min Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile Épaisseur minimum: 0,4 mm Délai de rupture: 30 min



En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps

Donnée non disponible

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: liquide
Couleur: Incolore
b) Odeur Caractéristique
c) Seuil olfactif Donnée non disponible

d) pH Donnée non disponible

e) Point de fusion/point de congélation -51 °C

f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 205 - 207 °C à 1.013 hPa

g) Point d'éclair 95 °C

h) Taux d'évaporation Donnée non disponible i) Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité

Supérieure 8,4 %(V)
Inferieure : 0,9 %(V)

k) Pression de vapeur

l) Densité de vapeur

m) Densité relative
n) Hydrosolubilité

n) Coefficient de partage: p-cetapol/cau

1,06 g/cm³ à 20 °C

Donnée non disponible
à 20 °C Difficilement soluble

o) Coefficient de partage: n-octanol/eau
p) Température d'autoinflammabilité
p) Température de décomposition
p) Viscosité
p) Propriétés explosives
ponnée non disponible
donnée non disponible
ponnée non disponible
ponnée non disponible

t) Propriétés comburantes Non

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Température d'inflammation 460°C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Oxydants forts



10.4 Conditions à éviter

Forts réchauffement

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale DL50 Rat: 2.490 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation LCLo Rat: > 0,667 mg/l; 4 h; vapeur

OCDE ligne directrice 403

(Concentration la plus élevée pouvant être préparée)

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résultat: irritation légère OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Rat

Oral(e): Résultat: négatif Génotoxicité in vitro Test de Ames Résultat: négatif

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères)

Test d'aberration chromosomique.

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible



Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en cas d'utilisation appropriée. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

Essai en dynamique CL50 Oryzias latipes (Killifish rouge-orange): 4 mg/l; 96 h (ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en semi-statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 17 mg/l; 48 h

OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Essai en statique NOEC Desmodesmus subspicatus (algues vertes): 52 mg/l; 72 h

OCDE Ligne directrice 201

Essai en statique CE50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): 110 mg/l; 72 h

OCDE Ligne directrice 201 Toxicité pour les bactéries

Essai en statique CE50 boue activée: 855 mg/l; 3 h

OCDE Ligne directrice 209 Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Èssai en dynamique NOEC Oryzias latipes (Killifish rouge-orange): 0,92 mg/l; 28 d

US-EPA

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité 100 %; 28 d; aérobique OCDE Ligne directrice 301B Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.



Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods IATA: Not dangerous goods

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Non IMDG Marine pollutant: no IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Information supplémentaire

Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

